



C A B O U R G



RÉGLER SES FACTURES

MODES ET LIEUX DE PAIEMENT

EN LIGNE : (PAIEMENT SÉCURISÉ)

[Cliquez ici pour être redirigé\(e\) sur la plate-forme de paiement](#)

Vous pouvez régler vos factures concernant **le Centre de loisirs et vos activités périscolaires par Internet.**

Une méthodologie simple, rapide et sécurisée.

Si vous désirez plus d'informations ou rencontrez un problème particulier contactez le pôle Vie Sociale au 02 31 28 88 78.

PAR CHÈQUE BANCAIRE

A l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez l'envoyer au Centre des Finances Publiques

17, rue Pasteur 14120 Mondeville

Tél. : 02 31 83 40 25

ou le déposer au **Tabac du Casino**, situé au 1, Avenue de la mer, habilité encaissement DGFiP, muni de votre avis des sommes à payer sur lequel vous retrouverez un QR code édité par le centre éditique de la DGFiP.

EN ESPÈCES

Au **Centre des Finances Publiques de Mondeville**

17 rue Pasteur 14120 Mondeville

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

ou le déposer au Tabac du Casino, situé au 1, Avenue de la mer, habilité encaissement DGFiP, muni de votre avis des sommes à payer sur lequel vous retrouverez un QR code édité par le centre éditique de la DGFiP.

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

La Ville de Cabourg vous propose de régler vos factures liées aux activités affaires scolaires et jeunesse par prélèvement automatique (restaurant scolaire, centre de loisirs...).

Si vous optez pour le prélèvement automatique vous devrez nous adresser dument complétés l'imprimé d'adhésion et l'autorisation de prélèvement accompagné d'un relevé d'identité bancaire ainsi que la fiche d'inscription.

Vous avez la possibilité de vous procurer les documents nécessaires soit auprès du Pôle Education & Jeunesse au Pôle Vie Sociale - avenue Piat à Cabourg, soit par téléchargement ci-dessous.

Prélèvement le 5 du mois suivant la date de réception de la facture.

Si vous désirez plus d'informations, contactez le pôle Vie Sociale au 02 31 28 88 78.

